

CATALOGUE DE FORMATION

2025-2026





Nedjma Gleitz,
Directrice

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel d'**interroger nos pratiques éducatives** afin de répondre efficacement aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille. Ce catalogue de formation s'inscrit dans cette démarche, en vous invitant à vous ouvrir à de **nouvelles pédagogies** et à explorer de nouvelles méthodes d'apprentissage.

L'**éducation populaire**, fondement de notre philosophie, nous encourage à favoriser l'accès à la culture et à la connaissance pour tous, tout en valorisant l'**intelligence collective**.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un centre d'animation au sein de notre centre socioculturel. Ce lieu est conçu comme un espace d'échanges, de partage et de créativité, où les acteurs de l'éducation peuvent se rencontrer, se former et enrichir leurs pratiques. Grâce à des formations diversifiées, nous souhaitons offrir des outils concrets et innovants qui permettent de mieux accompagner les enfants dans leur apprentissage et leur épanouissement.

Nous croyons fermement que chaque acteur éducatif a un rôle à jouer dans la construction d'un avenir plus inclusif et respectueux des diversités. Ensemble, engageons-nous dans cette aventure pédagogique enrichissante et transformative.

LE CENTRE D'ANIMATION SOCIAL ET FAMILIAL

Situé à Bischwiller, le Centre d'Animation Social et Familial (CASF) est une structure dynamique et engagée, créée en 1986, qui œuvre sans relâche pour le bien-être des habitants de la commune et de ses environs. Avec une vision centrée sur l'épanouissement personnel et collectif, le CASF s'est progressivement forgé une identité forte, fondée sur des valeurs de solidarité, d'écoute et d'inclusion.



Le CASF se compose de deux pôles complémentaires permettant de répondre à des besoins variés de la population.

Le premier, le **CO.TE.FOR** (Comité Technique de Formation), s'est établi comme un acteur clé dans le domaine de la formation. Son équipe propose des cours de Français Langues Étrangères (FLE) ainsi que l'accompagnement de bénéficiaires du RSA orientés par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le second pôle, **BISCH'ART** est dédié aux activités culturelles et sociales, avec deux agréments en tant que centre social et culturel. Ce volet promote une riche programmation d'ateliers, d'animations et d'événements visant à rassembler les habitants, à favoriser l'accès à la culture et à renforcer la cohésion sociale. Bisch'art offre un espace de création, d'échanges et de découverte.

En 2025, le Centre d'Animation Social et Familial ouvre une première activité de formation, qui propose des formations pour les professionnels de l'enfance et de la famille. Cette initiative a pour objectif de renforcer les compétences des intervenants, en leur fournissant des outils pratiques et des connaissances essentielles pour accompagner au mieux les familles et les enfants. Il met en place des sessions interactives et des ressources pédagogiques variées, créant ainsi un environnement d'apprentissage enrichissant et dynamique.

Le CASF n'est pas qu'un lieu d'accueil, c'est un véritable espace de vie, d'échange et de partage où chacun peut trouver sa place. Que ce soit à travers les formations, les ateliers créatifs, ou les événements festifs, chaque usager est invité à participer et à s'impliquer dans la construction d'une société plus solidaire et dynamique.

La formation: une équipe à votre service

Empreinte d'une forte dynamique pédagogique, notre équipe travaille toute l'année pour vous proposer de nouvelles actions de formation, ainsi que des formats pédagogiques innovants.

L'équipe veille également à satisfaire vos attentes et objectifs professionnels en vous proposant des actions de formation de qualité, répondant aux normes de la certification Qualiopi au titre de la catégorie : actions de formation.



Nedjma Gleitz
Directrice et Formatrice
n.gleitz@casf-bischwiller.net



Mélanie Weigel
Secrétaire
03 88 63 57 09
casf@casf-bischwiller.net



Valérie Fritsch
Directrice adjointe et Formatrice
direction.adjointe@casf-bischwiller.net

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

1



Notre secrétaire vous appelle afin de confirmer votre demande d'inscription

2



Un devis et un programme détaillé vous est envoyé

3



J'envoie la fiche d'inscription complète

4



Notre secrétaire est là pour répondre à vos questions par mail ou téléphone

5



J- 30 je réponds aux mails intitulé "« motivations et attentes"

6



J-15 Une convocation est envoyé à chaque stagiaire ainsi qu'un livret d'accueil

7



C'est le jour J! Tout au long de la formation, nous vous assurons un suivi personnalisé, soutenons votre assiduité et valorisons vos acquis

8



Une évaluation vous est transmis en fin de stage et 3 mois après la formation pour nous assurer que la formation a répondu à vos attentes

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre référente handicap II élabore avec chaque personne en situation de handicap inscrit à la formation un plan d'action pour favoriser son intégration et ses apprentissages. A cette fin, le CASF s'inscrit également dans un réseau de divers partenariats.

Nedjma Gleitz
07.57.02.54.92
n.gleitz@casf-bischwiller.net

NOS FORMATIONS EN CHIFFRES



11 stagiaires formés en 2025



2 formations en 2025

0 en intra, 2 en inter



80%

de stagiaires
très satisfaits



20%

de stagiaires
satisfaits



0%

de stagiaires
insatisfaits



0%

de stagiaires
très insatisfaits

Zoom par formation

Intitulé de formation	Pourcentage de satisfaction	Taux de réussite
Posture de l'accueillant LAEP	100%	83%
Vers une pratique éclairée: Analyse de la pratique en LAEP	Pas de données au jour d'édition du catalogue	Pas de données au jour d'édition du catalogue
Écoute active et communication non violente: créer des ponts, dissoudre les conflits	Pas de données au jour d'édition du catalogue	Pas de données au jour d'édition du catalogue

SOMMAIRE DES FORMATIONS

Lieux d'Accueil Enfant Parents

Écoute et cadre sécurisant : fondamentaux de la posture accueillante en LAEP
Vers une pratique éclairée: Analyse de la pratique professionnelle en LAEP

Formation courte

Écoute active et communication non violente: créer des ponts, dissoudre les conflits



"ÉCOUTE ET CADRE SÉCURISANT : FONDAMENTAUX DE LA POSTURE ACCUEILLANTE EN LAEP"

Objectifs pédagogiques

- S'appuyer sur le cadre historique et sur le cadre d'intervention des LAEP (référentiel CNAF) pour ajuster sa pratique d'accueillant
- Définir la notion d'accueil en LAEP et le rôle de l'accueillant, afin de construire son identité d'accueillant
- Savoir utiliser les outils propices au travail de l'accueillant dans sa pratique professionnelle, notamment l'écoute active.

Contenu

1. Appropriation de la genèse des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) à et leur évolution à travers l'étude de leur histoire et des changements sociologiques et législatifs
2. Appropriation du cadre réglementaires LAEP et ses implications sur le fonctionnement de des derniers
3. Compréhension des fonction des ressources partenaires disponibles, en identifiant les différents types de partenaires tels que les associations, les institutions et les entreprises
4. Acquisition de compétences en observation et en écoute active à travers la présentation des fondaments de l'écoute active par Carl Rogers et la réflexion sur la mise en place d'un premier accueil.

Moyens pédagogiques

Cette formation utilise une approche pédagogique variée, combinant à la fois des apports théoriques pour enrichir les connaissances des stagiaires, ainsi que des méthodes actives qui favorisent l'intelligence collective et la pair-aidance, tout en s'appuyant sur divers supports d'apprentissage tels que des jeux ludo-pédagogique et de la documentation, disponible tout au long de la formation.

Évaluation

Avant le début de la formation, une évaluation initiale déterminera le niveau de connaissances des stagiaires, suivie d'un questionnaire en ligne à la fin de la dernière journée pour mesurer les acquis et la satisfaction. De plus, trois mois après la formation, une évaluation à froid sera envoyée pour évaluer l'application des connaissances dans leur pratique professionnelle.

Num de formation: 001



Lieu

CASF de Bischwiller
7, rue des casernes
67240 Bischwiller

OU
En Intra entreprise



Dates et horaires

En inter: du 16 au 17 octobre 2025

OU
Selon programmation effectué avec le client

Durée et modalités

14h/2 jours, en présentiel



Public concerné

Futurs ou actuels accueillants en LAEP
Gestionnaire de LAEP

Pré-requis

Aucun pré-requis

Nombre de participants

15 personnes maximum



Tarifs

En inter: 500 euros TTC / stagiaire
En intra: A partir de 1939 euros TTC
(Hors frais de déplacement)



Hébergement

Externat

Délai d'accès

15 jours avant le début de la formation



Nos

- Une formatrice expérimentée
- Une approche ludique et collaborative

VERS UNE PRATIQUE ÉCLAIRÉE: ANALYSE DE LA PRATIQUE EN LAEP

Objectifs pédagogiques

- Développer une prise de recul chez les accueillants par l'analyse de leurs propres pratiques professionnelles en leur permettant de s'exprimer, de se sentir accompagnés et soutenus.
- Relier les expériences vécues aux théories de lié à la parentalité, à l'écoute active et au cadre spécifique des LAEP
- Identifier les compétences et les ressources du professionnel et/ou de l'équipe de professionnels.
- Activer l'intelligence collective de l'équipe pour développer la créativité et l'innovation dans la recherche de solutions qui répondent à la personnalité de chaque équipe

Contenu

1. Accueil et partage de situations apportées par les accueillants.
2. Analyse de la situation en la reformulant pour mieux la comprendre et verbaliser ce que cela a fait vivre à l'accueillant et/ou à l'équipe.
4. Exploration des concepts liés au LAEP, à la parentalité et/ou à l'écoute active
5. Emergence d'hypothèses et éléments nouveaux pour enrichir la pratique et amener à la co-construction de « solutions » .

Moyens pédagogiques

La formatrice possède une solide connaissance du cadre d'intervention des LAEP et s'assure de son respect tout au long des rencontres, en mettant l'accent sur des valeurs essentielles telles que le non-jugement, l'écoute et la confidentialité. Sa posture est celle d'un facilitateur, visant à aider chaque participant à s'exprimer, en adoptant une approche démocratique où toutes les opinions sont valorisées, indépendamment des statuts hiérarchiques. La production de connaissances découle d'un processus collaboratif qui intègre les contributions des accueillants ainsi que celles de la formatrice.

Évaluation

Avant le début de la formation, une évaluation initiale déterminera le niveau d'attentes des stagiaires, suivie d'un questionnaire en ligne à la fin de la prise en charge pour mesurer les acquis et la satisfaction. De plus, trois mois après la formation, une évaluation à froid sera envoyée pour évaluer l'application des connaissances dans leur pratique professionnelle.

Num de formation: 002



Lieu

Intra entreprise



Dates et horaires

Selon programmation effectué avec le client

Durée et modalité

2 heures par séances
Minimum 3 fois par an
En présentiel



Public concerné

Accueillants en LAEP

Pré-requis

Aucun pré-requis

Nombre de participants

15 accueillants maximum



Tarifs

106,24 euros /heure (hors frais déplacement)

Délai d'accès

15 jours avant le début de la formation

Nos

- Une formatrice expérimentée
- Une approche centrée sur l'accueil en LAEP

ÉCOUTE ACTIVE ET COMMUNICATION NON VIOLENTE: CRÉER DES PONTS, DISSOUDRE LES CONFLITS

Objectifs pédagogiques

-Apprendre à pratiquer l'écoute active afin de mieux comprendre les émotions et les besoins des autres, tout en renforçant la connexion interpersonnelle.

- Acquérir les fondamentaux de la communication non violente (CNV) pour exprimer ses propres sentiments et besoins sans jugement ni agression, favorisant ainsi un dialogue constructif.

-Prendre conscience des effets de différents styles de communication sur les relations interpersonnelles et sur le climat de travail

Contenu

1. Appropriation des bases du processus de CNV: contexte d'émergence de la CNV par Marshall Rosenberg; l'intention, l'observation et la demande dans le processus CNV, vivre l'interdépendance; les 4 étapes du processus

2. Appropriation du concept d'écoute active par Carl Rogers: les différents niveaux de l'écoute active; les six attitudes d'écoute, les principes de l'écoute active : reformulation, questionnement, silence.

3. Méthodologie du langage Chacal et Girafe, clarifier émotions, besoins et faire des demandes écologiques pour la relation

Moyens pédagogiques

Cette formation utilise une approche pédagogique variée, combinant à la fois des apports théoriques pour enrichir les connaissances des stagiaires, ainsi que des méthodes actives qui favorisent l'intelligence collective et la pair-aidance, tout en s'appuyant sur divers supports d'apprentissage tels que des jeux ludo-pédagogique et de la documentation, disponible tout au long de la formation.

Évaluation

Avant le début de la formation, une évaluation initiale déterminera le niveau de connaissances des stagiaires, suivie d'un questionnaire en ligne à la fin de la dernière journée pour mesurer les acquis et la satisfaction. De plus, trois mois après la formation, une évaluation à froid sera envoyée pour évaluer l'application des connaissances dans leur pratique professionnelle.

Num de formation: 003



Lieu

Intra entreprise



Dates et horaires

Selon programmation effectué avec le client

Durée et modalité

14 heures/ 2 jours

En présentiel



Public concerné

Tout public

Pré-requis

Aucun pré-requis

Nombre de participants

20 personnes maximum



Tarifs

A partir de 1939 euros TTC (*Hors frais de déplacement*)

Délai d'accès

15 jours avant le début de la formation

Nos 

→ Une formatrice expérimentée

→ Une approche inclusive

FORMATIONS SUR MESURE

UN PROJET ? DEMANDEZ UNE FORMATION SUR-MESURE !



Nous vous proposons d'approfondir une thématique de formation qui vous intéresse ou de bénéficier d'une formation personnalisée selon vos besoins. Notre démarche s'appuie sur l'adaptation aux enjeux de votre équipe ainsi qu'aux objectifs de votre structure, garantissant ainsi une expérience enrichissante et pertinente pour tous.

Nous pouvons concevoir des formations sur-mesure qui répondent parfaitement à vos défis et aspirations professionnels. Parmi les thématiques que nous pouvons explorer, vous trouverez des sujets tels que l'éducation populaire, la médiation culturelle, l'application des neurosciences dans l'éducation. Quel que soit votre besoin, nous travaillons ensemble pour créer un programme de formation qui favorise l'engagement et le développement des compétences au sein de votre organisation. Pour toute demande ou pour discuter de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de vous accompagner dans cette démarche.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les formations du catalogue sont proposées en « inter-établissement » et/ou en « intra-établissement ».

En inter, la formation favorise la communication des pratiques professionnelles entre participants de divers horizons. Les sessions sont dispensées à Bischwiller, au sein des locaux du CASF.

Le coût du déjeuner n'est pas compris dans le prix de l'action de formation.

Pour vous inscrire à une formation inter, remplissez le formulaire disponible sur notre site internet :

www.casf.net ou renvoyez le bulletin d'inscription ci-dessous par mail à casf@casf-bischwiller.net

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement du coût de la formation.

En intra, les sessions sont organisées à la demande des établissements et adaptées aux contextes et aux besoins de la structure. La formation dispensée dans l'établissement contribue au développement des compétences individuelles et collectives. Si vous souhaitez réaliser une formation en intra vous pouvez nous consulter par mail ou par téléphone. L'action de formation sera définie avec le responsable de l'établissement. Pour toute action de formation, une convention ainsi que les conditions générales de vente vous seront adressées. Cette convention, dûment signée par l'employeur et le CASF, rendra définitive l'inscription des stagiaires

Une convocation sera transmise à chaque stagiaire quelques semaines avant la session, accompagnée d'un livret d'accueil.

La remise de l'attestation de formation sera conditionnée par le test des connaissances au démarrage et à la fin de la formation qui sera réalisé par les stagiaires, afin de repérer les connaissances avant la formation et d'identifier les acquisitions à la sortie.

La feuille d'émargement et l'attestation de formation seront envoyées à l'employeur à l'issue de la session, accompagnées de la facture.



INSCRIVEZ VOUS!



Intitulé de la formation :

Date:

Lieu:

Participant

Nom et prénom:

Date de naissance:

Adresse postale :

Telephone:

Mail:

Besoins particuliers :

Tuteur légal (si participant mineur):

Nom et prénom:

Date de naissance:

Adresse postale :

Telephone:

Mail:

Structure (si prise en charge)

Nom de structure:

N° Siret:

Adresse postale:

Telephone:

Mail:

Responsable du suivi:

Nom et prénom:

Adresse postale :

Telephone:

Mail:

Règlement de la formation

Adresse de facturation si différente

Nom de la personne:

Adresse postale:

Telephone:

Mail:

Cout pédagogique pris en charge:

Type de règlement :

- ☐ Cheque
- ☐ Virement
- ☐ Espèces

Le participant et l'éventuel financeur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte.

Lu et approuvé
Stagiaire

Lu et approuvé
Tuteur légal (si stagiaire mineur)

Lu et approuvé
Structure (si prise en charge)

Lieux d'Accueil Enfant Parents

Écoute et cadre sécurisant : fondamentaux de la posture accueillante en LAEP

Du 16 au 17 octobre 2025



PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Nos formations peuvent être remboursées par les OPCO !

Bonne nouvelle ! Nos formations, c'est un vrai bon plan pour les entreprises, car elles peuvent être remboursées grâce aux OPCO (Opérateurs de Compétences) ! Imaginez un peu : vous investissez dans le développement de vos équipes sans casser la tirelire, tout en renforçant leurs compétences. Et pas d'inquiétude, notre équipe est là pour vous épauler dans les démarches pour que vous puissiez profiter de ces financements en toute simplicité !

Actions collectives territoriales: L'Alliance des Structures de la Même Branche

Les actions collectives sont une formidable occasion de rassembler plusieurs participants issus de diverses structures de la même branche autour d'un projet de formation commun. En vous associant avec d'autres organisations partageant des objectifs similaires, vous pouvez non seulement répondre à des besoins collectifs, mais aussi mutualiser vos coûts pédagogiques. C'est une approche astucieuse pour former vos équipes tout en allégeant votre budget. En unissant vos forces, vous maximisez l'impact de votre formation tout en renforçant les liens au sein de votre secteur !

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente ci-dessous s'appliquent aux diverses formations offertes par le centre de formation du CASF. Elles sont valables, sauf disposition spécifique contraire qui serait indiquée.

1. Les types de formations concernées

- Formations individuelles ou collectives
- Formations inter-entreprises ou intra-entreprise
- Formations en présentiel ou à distance

2. Inscription

Toute commande de formation nécessite l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente par le client, qui s'engage à y adhérer pleinement. Ces conditions prévalent sur tout autre document fourni par le client, y compris ses propres conditions générales d'achat. L'inscription du stagiaire sera confirmée dès que le centre de formation du CASF recevra la fiche d'inscription ou la convention de formation dûment complétée et signée. Le paiement du solde doit être effectué à la réception de la facture.

3. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations est soumise au respect du règlement intérieur du centre de formation du CASF, qui est communiqué au stagiaire.

Le Centre d'Animation Social et Familial décline toute responsabilité en cas de dommage ou de perte d'objets et d'effets personnels apportés par les stagiaires lors de la formation. Il incombe au stagiaire de s'assurer que son assurance personnelle le couvre durant cette période.

4. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis. Ils sont nets de taxe, le Centre d'Animation Social et Familial n'étant pas assujéti à la TVA.

5. Facturation et modalités de paiement

Le règlement du prix de la formation est effectué par :

- chèque libellé à l'ordre du Centre d'Animation Social et Familial.
- virement en précisant le numéro de facture et le nom de l'entreprise.
- espèces directement à l'accueil du CASF.

Pour les formations en intra, les conditions de facturation et de paiement sont spécifiées dans la convention de formation. A la signature du devis, un premier versement d'un montant de 30% du coût de la formation sera demandé à l'entreprise.

6. Règlement par un organisme tiers

Lorsque la formation est financée par un organisme tiers (OPCO, CPF, employeur, etc.), il incombe au client de :

- Faire la demande de prise en charge avant le début de la formation, de s'assurer que cette demande est bien traitée et que le paiement sera effectué par l'organisme désigné.
- Indiquer clairement sur la fiche d'inscription l'organisme à facturer, en précisant sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si elle diffère de l'adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers n'est pas reçu par le Centre d'Animation Social et Familial avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront entièrement facturés au client.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le solde devra être réglé par le client.

Si l'organisme tiers refuse de couvrir les frais liés à des absences, abandons ou pour toute autre raison, le client sera tenu de régler l'intégralité du coût de la formation et sera facturé au prorata des frais de formation non couverts par l'organisme tiers.

7. Pénalité de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Tout montant impayé à la date d'échéance entraînera des pénalités de retard pour le client, fixées à 10% du montant dû. Ces pénalités seront dues automatiquement, sans qu'un rappel soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client de leur application.

De plus, en cas de non-paiement complet d'une facture à son échéance, et après une mise en demeure restée sans réponse pendant 5 jours ouvrables, le Centre d'Animation Social et Familial se réserve le droit de suspendre toutes les formations en cours et/ou à venir.

8. Convocation et attestation de formation

Un mail de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressé au stagiaire pour les formations en inter-entreprises ; pour les formations en intra, il appartiendra au client d'informer les stagiaires du lieu et des horaires de la formation.

Le centre de formation du CASF ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation, cycle ou parcours.

9. Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande au centre de formation du CASF sans avoir procédé au paiement de la commande précédente, le centre de formation du CASF pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

10. Droit de rétractation

Voici toutes les modalités d'annulation d'inscription en cas d'empêchement ou d'imprévu :

1/ La formation débute dans plus de 21 jours ouvrés

Le client doit, dans les plus brefs délais, envoyer un courriel à casf@casf-bischoffwiller.net en spécifiant sa décision d'annuler sa participation à la formation.

2/ La formation débute dans moins de 21 jours ouvrés

- En cas de force majeure, le client doit, dans les plus brefs délais, envoyer un courriel à casf@casf-bischoffwiller.net en spécifiant sa décision d'annuler sa participation à la formation. Il doit joindre un document de preuve.

- Hors cas de force majeure, le client doit, dans les plus brefs délais, envoyer un courriel à casf@casf-bischoffwiller.net en spécifiant sa décision d'annuler sa participation à la formation. Dans ce cas, le client ou l'organisme financeur doit régler l'ensemble de la formation.

3/ La formation a débuté.

- En cas de force majeure, le client doit, dans les plus brefs délais, envoyer un courriel à casf@casf-bischoffwiller.net en spécifiant sa décision d'annuler sa participation à la formation. Il doit joindre un document de preuve. Dans ce cas, l'organisme financeur ou le client devra régler la formation au prorata des heures effectuées.

- Hors cas de force majeure, le client doit, dans les plus brefs délais, envoyer un courriel à casf@casf-bischoffwiller.net en spécifiant sa décision d'annuler sa participation à la formation. Dans ce cas, le client ou l'organisme financeur doit régler l'ensemble de la formation.

Quels sont les motifs pour cas de force majeure ?

- Refus de l'employeur du congé de formation préalablement autorisé, en raison d'un impondérable professionnel lié à l'organisation de l'activité ou du service ;

- Retour à l'emploi du stagiaire entre le moment de l'inscription et la sortie théorique de formation ;

- Accident ou décès du stagiaire ou d'un proche (premier niveau) ;

- Maladie ou hospitalisation du stagiaire

11. Report ou annulation de la formation par le centre de formation

Le Centre de formation du CASF se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation au plus tard dix (10) jours francs avant la date prévue. Dans ce cas, le centre de formation du CASF informera le stagiaire par écrit (par envoi postal ou par courriel) et cherchera avec lui une solution alternative.

12. Adaptations pédagogiques à la suite d'événements exceptionnels

Le stagiaire accepte expressément que les formations menées par le centre de formation du CASF puissent être adaptées dans le cas où elles ne pourraient pas se dérouler normalement en raison de circonstances exceptionnelles et/ou de force majeure, telles que des catastrophes naturelles, des accidents majeurs ou des crises sanitaires.

Les adaptations pédagogiques peuvent inclure des modifications des modalités de formation qui peuvent aller jusqu'à 100 % en distanciel, lorsque cette modalité est la plus appropriée compte tenu des circonstances exceptionnelles, et tant qu'elle reste compatible avec le contenu du programme.

L'adaptation pédagogique en raison de circonstances exceptionnelles repose sur le principe de continuité de la formation et ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement d'un montant quelconque du coût de celle-ci.

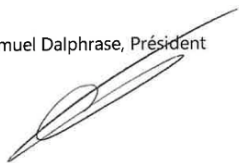
13. Propriété intellectuelle

Afin d'assurer le respect des droits de propriété intellectuelle, le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, représenter, reproduire intégralement ou partiellement, traduire, transformer et, plus généralement, exploiter ou diffuser à des tiers les contenus et supports pédagogiques, peu importe leur forme (papier, numérique, etc.), utilisés dans le cadre des formations, sauf autorisation expresse du centre de formation du CASF.

Fait à Strasbourg, le 10 janvier 2025

Pour le Centre d'Animation Social et Familial

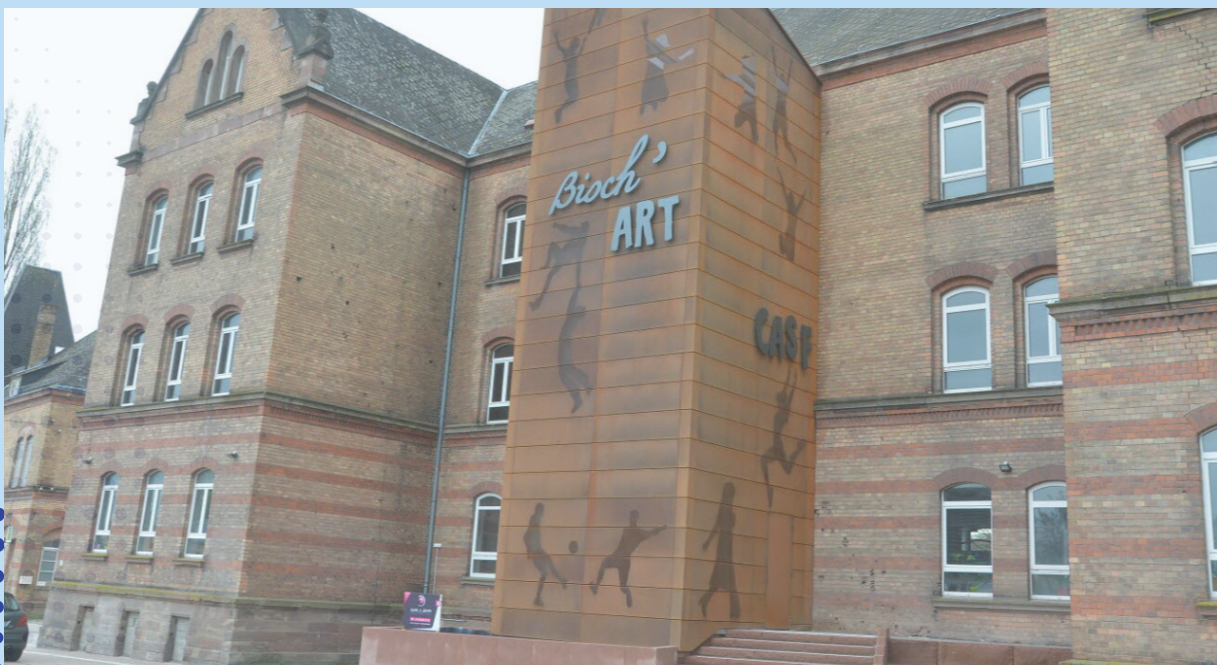
Samuel Dalphrese, Président



Nedjma Gleitz, Directrice



COORDONNEES



7, rue des casernes
67240 Bischwiller



03 88 63 57 09



casf@casf-bischwiller.net

Rejoignez nous sur le net



www.casf-bischwiller.net



[casfbischwiller](https://www.instagram.com/casfbischwiller)



[CASFBischwiller](https://www.facebook.com/CASFBischwiller)



[centre-animation-sociale-et-familiale-de-bischwiller](https://www.linkedin.com/company/centre-animation-sociale-et-familiale-de-bischwiller)

